

Vivre ensemble

Le mag'

EDITO

par David BÉLY, Maire



Comme tous les ans en mars, le conseil municipal a préparé et adopté les budgets municipaux.

Le groupe de travail «Finances» et les commissions ont réfléchi pour présenter des budgets adaptés au contexte économique et aux enjeux locaux, je tiens à les en remercier.

Le budget de fonctionnement est en forte augmentation cette année. L'inflation et notamment la hausse du prix des énergies alourdissent ce budget par ailleurs majoré par la municipalisation du centre de loisirs et la création de postes essentiels pour répondre aux attentes des administrés.

Les investissements importants qui se profilent cette année et les suivantes, vous les connaissez. Ils sont initiés depuis longtemps. Ils vous ont été présentés à plusieurs reprises et vous en saluez souvent la pertinence. L'heure est venue de les concrétiser car vous les attendez pour retrouver enfin une mairie adaptée et accueillante, redonner des espaces à la culture, à nos associations et sécuriser notre cœur de bourg.

Malgré la période défavorable avec le prix des matériaux et la hausse des taux d'intérêt, vos élus gardent leur ambition pour La Ferrière tout en restant vigilants sur ces projets pour en diminuer les coûts de revient.

Dans notre Vivre Ensemble, il y a « Vivre » ! Exister, s'adapter, regarder devant, prévoir. Ce que nous devons continuer à faire malgré la crise.

Et il y a « Ensemble » ! Se rassembler, partager, participer, entreprendre. Ce que nous savons assurément faire à La Ferrière.

Les décisions du Conseil Municipal du 20 mars 2023

Vote du budget primitif 2023 de la Commune

Le budget primitif 2023, composé d'une section de fonctionnement de 6 186 214 € et d'une section d'investissement de 4 490 175 €, est détaillé en pages 4 et 5.

La note brève et synthétique est disponible sur le site Internet <http://www.laferriere-vendee.fr/budget-communal/>.

Création d'un Pôle Culturel et Associatif sur le site de l'ancienne mairie / Présentation du Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social. Celui-ci vise à définir la politique d'ensemble de la médiathèque en matière d'offre de collections, de services, d'actions de diffusion auprès de la population et à positionner la bibliothèque au sein de la politique globale (culturelle, économique et sociale de la commune).

Bibliothèque Municipale / Convention avec « Bouquinage »

Une convention signée entre l'entreprise "Bouquinage " et la municipalité permettra de donner une deuxième vie aux livres qui ne sont plus proposés au public en raison de la parution d'une édition nouvelle, de l'usure ou de l'obsolescence des informations. L'entreprise vendéenne de Benet se déplace pour récupérer les documents qui seront ensuite redistribués dans des boîtes à livres dans les zones rurales ou recyclés pour le papier ou valorisés par l'entreprise.



Jardins Partagés / Solidaires et Familiaux / Adoption du règlement de fonctionnement et fixation du tarif

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a choisi le nom "les Jardins de Bel Air" pour les jardins partagés, solidaires et familiaux, puis adopté le règlement de fonctionnement et fixé les tarifs annuels.

L'intégralité de la liste des délibérations du Conseil Municipal est disponible sur le site Internet www.laferriere-vendee.fr et à l'accueil de la Mairie.

AVRIL
2023
LA FERRIÈRE

DATE À RETENIR
MERCREDI
MAI 03
CONSEIL MUNICIPAL

SOMMAIRE

EN IMAGES

Goûter lecture à la bibliothèque

Réunion des agriculteurs

Le Carnaval à l'EHPAD

Réunion plénière du Conseil Municipal des Enfants

ACTU

Déménagement de la bibliothèque

Fermeture de la rue Nationale

Arrosoirs dans les cimetières

DOSSIER

Le budget primitif 2023

ASSOCIATIONS

PRATIQUE



Le retour en images

▼ JEUDI 23 FÉVRIER

Le Carnaval à l'EHPAD

Après quelques années sans pouvoir se rassembler, les enfants du centre de loisirs et les résidents ont eu le plaisir de se retrouver pour fêter ensemble le carnaval pendant les vacances scolaires. L'occasion de jouer au loto pour les enfants de 5 à 6 ans et de danser le French Cancan, le disco ou le Madison pour les 8 à 10 ans accompagnés des résidents.

Dorénavant chaque mois, les tout-petits viendront faire des activités à l'EHPAD avec l'association des assistantes maternelles "Les P'tites Bouilles".



▼ MERCREDI 15 MARS

Goûter lecture à la bibliothèque

Bien installés autour d'un jus de fruits et de petits gâteaux, un groupe de jeunes de 10 à 17 ans s'est retrouvé à la bibliothèque municipale pour partager et échanger sur des livres qui les ont marqués. Dans un esprit convivial et bienveillant, chacun a pu faire découvrir aux autres son livre préféré.



LUNDI 27 FÉVRIER ▲

Réunion des agriculteurs

Une réunion d'informations et d'échanges avec les agriculteurs de La Ferrière a permis d'évoquer les différentes demandes et besoins de ces derniers. L'entretien et l'élagage des chemins, le débroussaillage, la signalétique sur la voirie communale ont notamment été abordés.



MARDI 28 FÉVRIER ▲

Réunion plénière du Conseil Municipal des Enfants

La 1^{ère} réunion plénière du Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est déroulée le 28 février dernier. Suite à leur éléction, les nouveaux élus ont été félicités et les jeunes élus qui quittaient le CME ont été remerciés pour le travail accompli depuis 2 ans. Déjà au travail, le CME envisage plusieurs actions : participation à l'ouverture d'un match de handibasket, animation "Je passe, je ramasse", sensibilisation autour des nids d'hirondelles (fabrication de bacs à boue avec les services techniques.)

Conseil Municipal des Enfants

- | | |
|---------------------|-----------------------------|
| - Nahila ALI BANGOU | - Robin COUTURIER |
| - Livio BERTINETTI | - Amalya GAUDIN |
| - Lina HOAREAU | - Maëlys MARDAGA |
| - Enzo SOULLARD | - Eden MASSUYEAU |
| - Alice AUVINET | - Lorys ALLAIN |
| - Louka BERGEON | - Noé ALLAIZEAU |
| - Mailane BRETAUD | - Rachel BERTRAND-MONICAULT |
| - Julien SAMIN | - Luu-Ly PHAN |

L'actualité

Arrosoirs dans les cimetières



Pour vous aider à entretenir vos concessions, la mairie a mis à disposition des arrosoirs. Pour éviter les vols, ils seront consignés à l'identique des caddies de supermarché, au niveau des points d'eau des cimetières. La consigne sera de 2 euros.

Déménagement de la bibliothèque

Pendant toute la durée des travaux de la future mairie, la bibliothèque sera transférée dans l'ancien Foyer des Jeunes, à la Maison du Temps Libre.

Pour préparer et réaliser le déménagement, la bibliothèque sera fermée du 03 au 30 avril 2023.

La bibliothèque ouvrira le 02 mai 2023 aux jours et horaires habituels.

Pensez à rapporter tous les documents empruntés au plus tard le 14 avril 2023.



La parole aux élus

Vivre Ensemble La Ferrière

LE BUDGET EST ADOPTÉ

Voter le budget est essentiel pour une commune.

Seuls les élus de notre liste ont voté ce budget qui permet de financer nos associations, d'offrir des services de qualité, de mettre à disposition les équipements attendus, d'entretenir le cadre de vie.

Pour cela il faut des moyens alors que la Mairie aussi est touchée par l'inflation dans toutes ses actions.

Nier les besoins n'est pas une solution, repousser les décisions difficiles non plus.

Nous devons être réalistes dans l'exercice de nos missions, savoir faire preuve de courage politique, assumer nos responsabilités.

C'est pourquoi nous nous sommes prononcés pour une hausse des impôts locaux. La décision d'augmenter le taux communal de 7% représente en moyenne une hausse

de 3.30 € par mois pour une famille payant la Taxe sur le Foncier Bâti.

A l'heure de la disparition de la Taxe d'Habitation pour tous, nous croyons qu'il est possible de solliciter cet effort pour que chacun contribue un peu plus à ce qui fait La Ferrière.

La Majorité

Avec Vous La Ferrière De demain

NON À L'AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE DE 14 % !

L'Etat a décidé une augmentation de 7% des bases de cette taxe (qui sont autant de ressources pour la commune). En conseil municipal, la majorité a choisi d'y ajouter une augmentation du taux communal de 7%. Nous avons voté « Contre ».

En période de crise, nous pensons que notre responsabilité d'élus est d'être attentif à ne pas alourdir

davantage la pression fiscale pour une grande majorité de Ferriérois.

Tous subissent déjà une très forte augmentation des prix de toutes parts.

N'hésitons pas à "réduire la voilure" sur certaines dépenses de fonctionnement. Soyons moins ambitieux sur certains investissements comme nous l'avons proposé pour la nouvelle mairie dont l'enveloppe initiale est déjà

dépassée avant même le début des travaux.

Les projections énergétiques, climatiques, économiques doivent nous inciter, en tant qu'élus responsables, à faire des choix d'avenir qui vont vers plus de sobriété.

MCMoreau, CCharron, MHTanguy, DBugel, NPoiraud, FRambaud.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 03 MAI

MAISON DE L'ENFANCE

LE BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget d'une commune, préparé par les élus et les services est ensuite présenté par le Maire au Conseil Municipal pour approbation. Il doit respecter 5 grands principes :

- **Annualité** : un exercice budgétaire correspond à la période du 01/01 au 31/12
- **Sincérité** : l'ensemble des dépenses et recettes doivent être inscrites
- **Unité** : toutes les dépenses et recettes figurent sur un budget unique
- **Spécialité** : chaque dépense et recette doit être affecté à la bonne imputation budgétaire
- **Équilibre** : les recettes doivent être égales aux dépenses

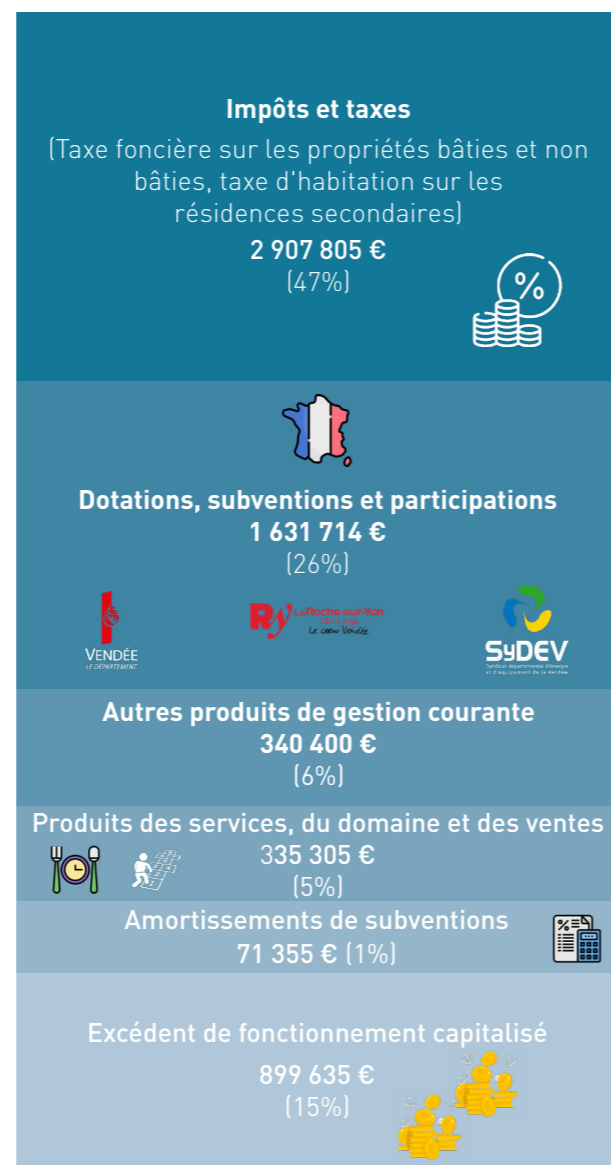
SECTION FONCTIONNEMENT : 6 186 214 €

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune.

Dépenses



Recettes



LES DOTATIONS DE L'ETAT

La commune est très dépendante des dotations versées par l'Etat. Décidées par la loi de finances chaque année, ces recettes qui permettent de financer le fonctionnement de la collectivité, fluctuent et font l'objet d'un calcul complexe. Pour 2023, la Dotation Globale de Fonctionnement composée de la Dotation Forfaitaire, de la Dotation de Solidarité Rurale et de la Dotation Nationale de Péréquation représentent 1 404 686 € des 1 631 714 € du chapitre "dotations, subventions et participations" (26 % des recettes de fonctionnement).

SECTION INVESTISSEMENT : 4 490 175 €

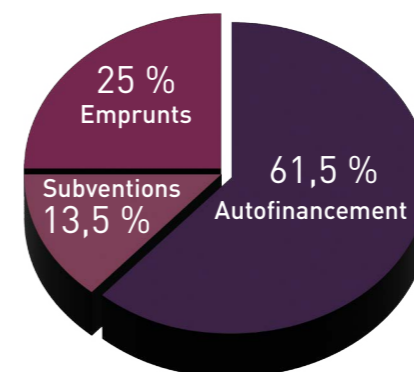
Les dépenses de la section d'investissement correspondent aux travaux qui modifient le patrimoine de la collectivité. Elles sont votées par opération comme détaillé ci-dessous. Diverses écritures financières d'un montant de 764 831 € y sont ajoutées telles que le remboursement d'emprunts, le solde d'investissement reporté et les opérations d'ordre.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS : 3 725 343 €

Opération	Montant (€)	Description
Mairie (39%)	1 450 000 €	> Frais d'études > Démolition de l'ancienne station service et des logements 4 et 6 rue de la Croix Rouge > Début des travaux
Pôle Culturel et Associatif (19%)	700 000 €	> Frais d'études > Démolition partielle > Début des travaux
Voirie (15%)	569 047 €	> Programme annuel de voirie rurale, urbaine > Entretien de la signalisation verticale et horizontale > Acquisition d'illuminations de Noël > Aménagements de sécurité des voies
Complexe sportif (8.9%)	316 531 €	> Remplacement de la chaufferie > Rénovation toiture de la salle de tennis de table > Mise en place de GTC (Gestion Technique Centralisée) > Création de terrain de boules en bois > Réfection des cours de tennis extérieurs, acquisition de buts de foot amovibles
Anneau du bourg (5%)	175 000 €	> Frais d'études préalables au lancement des travaux > Mise en place d'un giratoire provisoire au carrefour de la rue de la Merlatière et de la rue de la Chapelle
Cadre de vie (4%)	157 188 €	> Massifs et plantations d'arbres pour le dispositif « 100 000 arbres pour demain » > Création des jardins familiaux, partagés et solidaires > Toilettes publiques automatiques > Étude de la vidéo protection
Opérations immobilières (2%)	88 830 €	> Provisions pour d'éventuelles acquisitions de terrains
Centre Technique Municipal (2%)	77 620 €	> Acquisition de matériels pour les services techniques (voirie, bâtiments et espaces verts) > Remplacement d'un camion benne
Bâtiments (2%)	68 832 €	> Entretien des bâtiments communaux > Étude diagnostique des voûtes de l'église > Aménagement de la MTL en vue de l'accueil de la bibliothèque...
Immobilisations diverses (2%)	75 633 €	> Équipement informatique, photocopieurs > Acquisition de petits matériels
Ecole Anita Conti (1%)	43 288 €	> Remplacement des photocopieurs, acquisitions de matériels d'entretien > Étude pour la rénovation énergétique
Cimetière (0.1%)	3 374 €	> Signalétiques, travaux d'entretien divers, ...

RECETTES D'INVESTISSEMENTS

ENDETTEMENT :
2,1 années sur 2022
Ce ratio permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.



RECETTES D'INVESTISSEMENT :
Afin de limiter le recours à l'emprunt, la commune recherche un maximum de subventions auprès de ses partenaires (Région, Département, SYDEV, La Roche Agglomération, Préfecture, l'Etat...)
A ce jour, 33 dossiers sont en cours afin de contribuer au financement des investissements.

La vie des associations

SPORTS	
Aïkido	300 €
Badminton	690 €
Basket	2 660 €
Cyclotourisme	300 €
Football	3 500 €
Gymnastique pour Tous	1 320 €
Handball	7 000 €
JRS Compétition	300 €
Judo	720 €
Temps Danse	1 440 €
Tennis	750 €
Tennis de Table	7 000 €
Yoga	300 €
Palet ★	590 €

CULTURE & LOISIRS	
Amicale Laïque (Concours financier + loc ^e salle pour palet)	4 250 €
AFLECH ★	4 000 €
Cinéma Le Roc	2 000 €
Club Amitié Ferrière	600 €
Ecole de musique TEMPO ★	4 000 €
Les Espadrilles ★	17 500 €
La Ferrière - Patrimoine	2 000 €
Ludothèque FERR'1 Jeu	1 000 €
Marching-band L'Espérance ★	3 350 €
Terre de Sienne	1 500 €

ENFANCE JEUNESSE	
APEEP	160 €
Ecole Anita Conti ★	6 516 €
Ecole Saint-Nicolas ★	5 650 €
OGEC (Cantine)	101 808,15 €

DIVERS	
Facil'Ensemble	1 500 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de La Chaize	280 €
MDAV	600 €
Protection Civile de Vendée (Antenne des Essarts)	500 €

★ dont subventions exceptionnelles

Solidarité



Vacances et Familles

Vacances & Familles, située 81 rue Nationale, recherche dès à présent un(e) volontaire âgé(e) de 18 à 25 ans pour une mission de 8 mois, dans le cadre du Service Civique. Il/Elle participera notamment à l'accompagnement des familles et personnes isolées, en situation de précarité, dans le cadre de leur projet de vacances (avant, pendant et après leur séjour) et aux animations pendant la saison estivale.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Marion THIERY, animatrice réseau au 07.81.90.62.07, par mail : m.thiery@vacancesetfamilles.org ou à vous rendre sur le site service-civique.gouv.fr

Secours Catholique

BRADERIE DU PRINTEMPS

2 jours ouverts à tous.

Vendredi 21 Avril de 14h00 à 18h00

Samedi 22 Avril de 9h00 à 18h00

La boutique solidaire du Secours Catholique est ouverte tous les samedis matin de 10h00 à 12h00.

Ecole Maternelle Anita Conti

Cette année scolaire sur le thème des arts vivants se poursuit à la maternelle Anita Conti ! Après l'univers de la danse, du théâtre et de la mise en voix, c'est la musique qui est au programme de cette 4ème période !

Le spectacle théâtral et musical « Flopin la lune » offert aux enfants le 17 mars a permis de découvrir cet univers

Le prêt d'instruments de musique par les familles de l'école et la venue de parents musiciens ont permis de riches moments d'échanges et ont éveillé la curiosité des plus jeunes.

Outre les projets menés en classe, les temps forts proposés par l'APEEP permettent des moments de convivialité, comme la chasse aux œufs du samedi 1er avril.

Si l'année scolaire n'est pas terminée, la rentrée approche à grand pas...

Pour toute inscription, venez nous rendre visite le vendredi 7 avril, de 16h30 à 17h30. A l'occasion de notre exposition sur le thème de la musique, vous pourrez découvrir notre école, les travaux des enfants, la pédagogie par projet proposée par l'équipe enseignante.

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous auprès de la directrice au 02 51 98 47 26 ou par mail : ce.08512401@ac-nantes.fr.

Culture - Loisirs

Amicale Laïque La Ferrière

Bonjour à tous,

Vous avez été nombreux à assister à nos représentations théâtrales en mars dernier et nous vous en remercions. Cette année encore, nos acteurs ont su nous faire rire aux éclats. Pour votre information, le nom de notre troupe théâtrale a été choisi : LA TROUPE DE L'AMICALE DE LA FERRIERE.

Vous recherchez une salle pour vos événements familiaux ou pour tout autre événement :

n'hésitez pas à aller sur notre site internet www.alferriere.fr dans l'onglet « louer la salle ». Vous y trouverez les informations sur les tarifs et les disponibilités de la salle. Possibilité de réserver en ligne.



Terre de Sienne - l'atelier photo

Les 19 photographes de l'atelier photo sont très heureux de vous proposer une exposition culinaire, qui dans un premier temps a été une « exposition privée » à l'EHPAD DURAND-ROBIN à La Ferrière.

Les photographes ont mis à l'honneur les résidentes, les résidents et le personnel de l'EHPAD en ouvrant avec curiosité et gourmandise leur recueil de recettes publié en 2021.

Depuis le 1er mars 2023, les 24 photos sont réparties dans les établissements ferriérois :

Bar Le Chouan

Bar restaurant Le Calypso

Bar restaurant L'Auberge

Elles sont exposées pendant un mois et tourneront dans chacun des trois sites jusqu'au 31 mai 2023.

Bon voyage au pays de la gastronomie !



L'Atelier photo recherche différents objets liés à l'histoire de la photo, à savoir :

- Appareil photographique ancien (toute marque et tout état)
- Trépied
- Zoom
- Ecran de projection avec trépied
- Boîte à lumière portable
- Réflecteur de lumière
- Miroir sur pied ou miroir psyché
- Contour de cadre...

La photographie joue un rôle essentiel en apportant un témoignage sur nos vies.

Elle ouvre une fenêtre sur notre avenir.

Il nous semble important de rassembler et préserver ce patrimoine pour les générations futures.

Vous pouvez nous contacter :

Nicole ARNAUD-GRIT - présidente
06.04.04.59.47

terredesienne.laferriere@gmail.com

AFLECH

En 2019, l'AFLECH avait organisé une marche pour l'Europe à l'occasion de la journée de l'Europe du 9 mai. Cette initiative avait rencontré un vif succès



puisque les Ferriérois avaient parcouru plus de 3 000 kms. En liaison avec les autres comités de jumelage vendéens, nous vous proposons de renouveler l'expérience le mardi 9 mai prochain parce qu'il nous semble plus que jamais important de montrer notre attachement à l'Europe et de marcher pour la Paix. Chacun est invité à participer, des enfants aux seniors dans la mesure de ses moyens. Nous vous proposons l'organisation suivante : Tous les départs ont lieu place de la Paix

- Départ 8h : Parcours de 15km

- Départ 9h : Parcours de 10 km

- Départ 10h : Parcours de 5km

Arrivée pour tous : 11h15 parvis de l'ancienne mairie, jardins de Wandlitz. Nous chanterons ensemble l'hymne européen autour du verre de l'amitié.

- Départ 18h : Parcours de 8km, pour permettre aux personnes encore en activité qui le souhaiteraient de participer.

Arrivée : 19h45 Jardins de Wandlitz

Hymne européen :

Que la joie qui nous appelle nous accueille en sa clarté ! Que s'éveillent sous son aile l'allégresse et la beauté ! Plus de haine sur la terre, Que renaisse le bonheur ! Tous les hommes sont des frères quand la joie unit les cœurs.

Sports

Team JRS Compétition

A vos agendas !

Pour la deuxième année, JRS Compétition organise sa pêche à la truite le 15 avril.

Etang situé route de Dompierre à la sortie de La Ferrière.

Début de la pêche à 7h30.

Prix : 10 € avec café et sandwich offerts

Buvette et restauration sur place.

Des places sont disponibles jusqu'au 8 avril à la station Total de La Ferrière.

Pour tous renseignements complémentaires : 06.02.39.15.04 ou Jarouss85@aol.com

Calendrier des sports

TENNIS DE TABLE

Samedi 15 avril

17h00 : N3 reçoit Fouras

Dimanche 16 avril

9h00 : D1 reçoit Les Sables

D2 reçoit Les Herbiers

D2 reçoit Les Sables

14h30 : R1 reçoit Nantes Mellinet

R3 reçoit les Loups d'Angers

R3 reçoit Côte d'Amour

LA FERRIERE VENDÉE HANDBALL

Samedi 8 avril

19h00 : U18 reçoit Guigamp

Demi-finale de coupe de la Ligue des Pays de la Loire :

21h00 : SM1 reçoit la convention Sarthe-Le Mans

Lundi 10 avril

Quart de final de challenge et de coupe de Vendée

11h00 : SF2 reçoit Montaigu

13h00 : SM2 reçoit Pouzauges

15h00 : SF1 reçoit Montaigu

17h00 : SM3 reçoit Pouzauges

Samedi 29 avril

18h30 : SF reçoit Fontenay

20h30 : SM2 reçoit Les Essarts



Les informations pratiques



Plan Local d'Urbanisme lancement de la procédure de la révision allégée n°2

La Bureau communautaire, par délibération du 30 mars 2023, a prescrit la révision allégée n°2 du PLU de La Ferrière.

Un ajustement du règlement graphique au niveau du lieu-dit Le Plessis Bergeret s'avère nécessaire pour répondre aux besoins d'extension de l'IFACOM et ainsi permettre la réalisation de son projet de restructuration

Le PLU de la Ferrière approuvé par délibération n°21-050 le 5 mai 2021 avait identifié au règlement graphique les parcelles cadastrées section AP numéro 48p et section ZX numéro 19p, situées dans le prolongement de l'actuel parking de l'IFACOM en vue d'un potentiel projet d'extension de l'établissement. Une opportunité d'acquisition foncière des parcelles cadastrées section AP numéros 46 et 47, attenantes à la parcelle cadastrée section ZP numéro 19p, se présente aujourd'hui.

Cela permet d'envisager la restructuration et l'extension de l'IFACOM sur ces parcelles répondant mieux à la logique organisationnelle souhaitée par l'établissement sur ce secteur, sans compromettre les enjeux de préservation de l'activité agricole sur la commune.

Il est ainsi souhaité le déclassement des parcelles cadastrées section AP numéros 46 et 47, actuellement zonées en Agricole (A), afin de les classer en zone Urbaine de Loisirs (UL), et le reclassement en zone agricole de la parcelle attenante cadastrée ZX numéro 19p, actuellement classée en zone UL. Le zonage de la parcelle cadastrée section AP numéro 48p n'est pas modifié. Au terme de cette procédure, l'espace agricole sera réduit d'environ 0,6 hectare.

Le projet de révision allégée n°2, l'exposé de ses motifs, ainsi que le registre permettant au public de formuler ses observations, seront mis à sa disposition du 11 avril 2023 au 5 juin 2023 inclus, en Mairie, 92 rue Nationale, aux jours et heures d'ouverture au public.

Des observations dématérialisées pourront ainsi aussi être déposées à l'adresse suivante : urba@laferriere-vendee.fr en précisant en objet « enquête publique révision allégée n°2 » à partir du 11/04/2023.

NAISSANCE

FÉVRIER

Mahé CAMUS

MARS

Elie BAUDIN

DÉCÈS

FÉVRIER

Marie-Cécile BOUFFANDEAU

Ernest CAILLAUD

La mission locale du Pays Yonnais

Les Missions Locales remplissent une mission de service public pour l'orientation et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Elles assurent l'accueil, l'information et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Les Missions Locales s'efforcent d'apporter des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés rencontrées par les jeunes, aussi bien dans le domaine de l'emploi que dans ceux de la formation, de la santé, du logement, de la mobilité, des ressources ou des loisirs.

Un appui personnalisé est offert à chacun à partir des attentes et des préoccupations exprimées.

Pour plus d'information : <https://www.missionlocale-paysyonnois.org/>

GARDES

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche : **32 37**.

Médecin de garde (urgence non vitale)

116 117 en semaine après 20h, la nuit, le week-end dès le samedi 12h, les jours fériés

Infirmiers

Cabinet CARDINAUD - GANTIER - MARTINEAU

99 rue Nationale - 02 51 40 64 69

Cabinet AROULE - CONNIL (S.E.L.A.R.L.)

3 rue de la Chapelle - 06 51 56 99 12

INFORMATION

Les horaires du cabinet médical Jean Rostand sont disponibles sur le site internet de la commune : www.laferriere-vendee.fr/professionnels-de-sante/

MAIRIE
CENTRE CULTUREL
MARCEL RIVIÈRE
92 RUE NATIONALE
85280 LA FERRIÈRE

TÉL. 02 51 40 61 69

COURRIEL MAIRIE@
LAFERRIERE-VENDEE.FR

SITE INTERNET WWW.
LAFERRIERE-VENDEE.FR

PAGE FACEBOOK
COMMUNE DE LA
FERRIÈRE - 85

HORAIRE
D'OUVERTURE
LUNDI - MERCREDI
VENDREDI

9H-12H30
14H-17H30

MARDI - JEUDI
9H-12H30

VIVRE ENSEMBLE
MAI 2023

Articles à transmettre à
com@laferriere-vendee.fr
avant le

VENDREDI 14
AVRIL

à 12h,
pour une distribution
les 2 et 3 mai 2023

Directeur de publication :
David BELY

Rédaction :
Services de la Mairie

Crédit images : freepik

Conception :
Raimbaud & Ko

Impression :
Imprimerie Yonnaise
Papier 100% recyclé